

NEWS

EDITO

VALAIS

SPORTS

ECONOMIE

SUISSE

INTERNATIONAL

CULTURE / SOCIÉTÉ

HUMEUR DU JOUR

NOS SUPPLÉMENTS

NOS DOSSIERS

NOS SONDAGES

NOS FORUMS

FLASH INFO

MULTIMEDIA

BLOGS

LOISIRS

SERVICES

SERVICES JOURNAL

ANNONCES CLASSEES

Nos Vidéos



Accès Abonnés

FLUX RSS

Rechercher

OK

Les Annonces

Immobilier	50852
Emplois	9750
Véhicules	54446
Divers	999

SUISSE

T- T+ & & & FLUX RSS

LE CASSE-TÊTE POLITIQUE DU NOM DE FAMILLE

11 mars 2009 - ARIANE GIGON - [Aucun commentaire](#)

ÉGALITÉ ► Mon nom, ton nom: quel sera celui de notre enfant? Le Conseil national se lance aujourd'hui dans le délicat débat du patronyme. Avec le risque de faire rimer égalité et absurdité.



«En tout cas, tu gardes ton nom, n'est-ce pas?», dit ce père à sa fille juste avant son mariage, sans savoir que, précisément, le passage à la mairie fera que, de toute façon, les enfants à venir porteront le nom de leur papa, et donc pas celui de leur grand-papa maternel. Question hautement sensible, liée à l'identité, à la lignée, à la transmission, le nom de famille divise aussi les politiciens, les psychologues et les spécialistes du droit.

Depuis 1988

Depuis 1988, toutes les dames Blanc du pays peuvent garder leur nom lorsqu'elles épousent un M. Müller - et, la bague au doigt, s'appeler Blanc Müller. Depuis 1994, les messieurs peuvent en faire de même. Blanc

et Müller peuvent aussi décider de ne prendre qu'un nom, celui du mari, sans justification, ou celui de l'épouse - cette fois en faisant «valoir des intérêts légitimes». Cette inégalité n'a pas encore été levée.

Le nom de l'ex de maman

Un premier essai de nouvelle loi pour ancrer l'égalité dans le Code civil (et non plus seulement dans une ordonnance, comme c'est le cas actuellement) a été refusé par les Chambres fédérales en 2001. Depuis, les couples se marient toujours et font toujours des enfants. Mais ils se décomposent et se recomposent de plus en plus en rajoutant, souvent, de nouveaux bambins à chaque étape, selon des patchworks où les filiations biologiques ne sont plus immédiatement visibles...

Le droit n'évite pas des situations absurdes: Mme Blanc a divorcé de M. Müller mais a gardé le nom de son ex, ayant manqué le délai d'une année pour récupérer son nom de célibataire. La voilà en concubinat avec M. Favre, et bientôt un bébé montre son nez. Or cet enfant devra s'appeler Blanc, le nom de l'ex de sa maman... Cela ne veut pas dire qu'il ne sera pas heureux, mais on peut prévoir qu'il se posera quelques questions sur son nom de famille...

Au tribunal de trancher

Cette situation ne sera plus possible avec la révision du Code civil proposée par le Parlement, sur la base d'une initiative de la socialiste de Muttenz (BL) Susanne Leutenegger Oberholzer. Un enfant ne pourra recevoir qu'un nom lié à ses parents. Mais lequel? «Nous avons voulu une solution simple», explique la députée. «Le double nom disparaît car il crée des situations compliquées avec les enfants. Les deux époux pourront donc prendre un nom commun ou garder le leur. S'ils n'ont pas le même, ils décideront lequel donner à leur enfant. Les désaccords sur cette décision sont très exceptionnels. Les conflits sur le prénom à donner à un enfant sont bien plus fréquents mais les conjoints finissent par trouver une solution sans aller devant un juge...» La loi doit néanmoins tout prévoir. Si les parents n'arrivent pas à se mettre d'accord, l'enfant, dans le projet Leutenegger Oberholzer, aura le nom de sa mère. «Ce n'est pas un principe féministe», insiste la Bâloise. «La proximité de l'enfant avec sa mère est un fait biologique et cela ne veut pas dire que le père n'a rien à dire.» Mais le Conseil fédéral ne veut pas donner la préséance au nom de la mère. En cas de désaccord parental, il propose de confier à un tribunal la compétence de dire quel parent décide. Le juge pourrait aussi faire son choix... par tirage au sort.

«Perte d'identité»

L'éventualité d'un tirage au sort fait hurler plus ou moins tous les acteurs de la question. «Le tirage au sort est la pire solution», estime ainsi Paul Kim, de Zurich, enseignant, psychologue et coach, lui-même confronté à la question lorsqu'il a

Le Dessin du jour



ERUPTION EN ISLANDE: LES AEROPORTS DE L'EUROPE DU NORD FERMES...



Concours

Finale des Combats de Reines
→ [suite](#)



Concours

Sismics Festival
→ [suite](#)



Concours

Maxi Rires Festival
→ [suite](#)



Concours

FC Sion
→ [suite](#)

SONDAGE

L'actuel Conseil fédéral suscite chez moi...

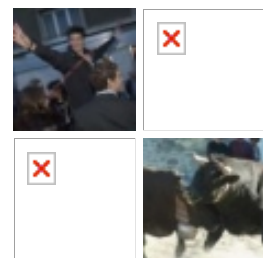
... une pleine confiance.

... une confiance modérée.

... aucune confiance.

» [Votez](#)

Galerie Photo



Liens

Consultez notre annuaire de liens

Importez plus simplement grâce à DHL Express et gagnez* un Apple iPad.

décidé de prendre le nom de son épouse après leur mariage. «Toute décision imposée par l'extérieur fait intervenir un rapport de forces et est ressenti comme une perte d'identité», explique-t-il.

Paul Kim est favorable au double nom, des deux parents, pour les enfants, celui de la mère précédant celui du père.

A leur majorité, ils pourraient décider du nom qu'ils veulent garder. C'est exactement ce que proposent Pro Familia et une minorité de la commission aux couleurs bigarrées vertes-libérales et UDC.

AG/«LA LIBERTÉ»



*Commentaires fermés. Il n'est plus possible de réagir sur cet article.
La rédaction.*

[Retour à l'index](#)

• Dernières dépêches



16 avril 2010

- 17:22 [Huit employés du CICR ont retrouvé la liberté en RDC](#) →
- 17:20 [Pas de "skins party" dans le canton de Fribourg](#) →
- 17:14 [Les joueurs légèrement lésés pour une erreur historique](#) →
- 17:06 [Affrontement politique autour du décès du détenu de Bochuz](#) →
- 16:26 [L'espace aérien suisse fermé dès minuit jusqu'à samedi matin](#) →
- 15:38 [Les CFF ont transporté 327,5 millions de passagers en 2009](#) →
- 15:17 [Le nuage de cendres volcaniques paralyse le trafic aérien européen](#) →
- 14:21 [Un million de francs de dommages et intérêts pour un médecin](#) →
- 14:10 [Mobilité: les Vaudois jouent la carte du transport public](#) →
- 13:06 [Pas de banques "gendarmes du monde" pour le PLR zurichois](#) →
- 12:51 [Hooliganisme: une convention modèle pour clubs et cantons](#) →
- 12:44 [Décharge de Bonfol: un sous-sol jurassien sans déchets toxiques](#) →
- 10:58 [Prêtre suspendu à Fribourg: il aurait abusé d'une femme en détresse](#) →
- 10:17 [Bonne performance de la caisse fédérale de pensions malgré la crise](#) →
- 02:03 [Début de la vente des images Panini en Suisse](#) →

15 avril 2010

- 21:07 [Les meilleurs conducteurs de dameuses s'affrontent aux Crosets](#) →
- 20:04 [Bodio: intoxiqués pour avoir voulu sauver leur chien du feu](#) →
- 19:05 [Pédopornographie: un Suisse de 54 ans condamné à 30 mois de prison](#) →
- 19:00 [Un véhicule d'urgence impliqué dans un accident à Monthey](#) →
- 18:16 [Bouchons sur les routes suisses en perspective ce week-end](#) →
- 17:18 [Politique de sécurité: le Conseil fédéral garde la même stratégie](#) →
- 17:08 [Une "skins party" est en préparation dans le canton de Fribourg](#) →
- 16:24 [St-Gall: elle étouffe son bébé en l'emballant dans un t-shirt](#) →
- 16:13 [CarPostal: voyageurs en augmentation et chiffre d'affaires record](#) →
- 16:08 [14'000 interventions et donateurs en hausse en 2009 pour la REGA](#) →
- 13:55 [Adhésion à l'UE: motion pour relancer le débat déposée à Neuchâtel](#) →
- 13:40 [Lancement de huit nouveaux Pôles de recherche nationaux en Suisse](#) →
- 13:34 [Le chauffard qui avait renversé un homme se rend à la police](#) →
- 13:17 [Genève boucle ses comptes 2009 sur un excédent de 322 millions](#) →
- 12:30 [Asile: légère baisse du nombre de demandes au premier trimestre 2010](#) →
- 12:01 [Démographie: le Valais au chevet de ses personnes âgées](#) →
- 11:25 [CFF Cargo ternit le bilan des entreprises de la Confédération](#) →
- 11:16 [Sondage: l'obligation de servir n'a plus les faveurs des Suisses](#) →
- 11:09 [La Mecque des énergies renouvelables ouvre ses portes à Fribourg](#) →

02:23 Français et Suisses les plus satisfaits →

14 avril 2010

- 23:38 [Violent feu au centre de requérants d'asile des Tattes \(GE\)](#) →
- 22:30 [Genève: les libéraux et les radicaux disent "oui" à la fusion](#) →
- 21:16 [Endettement: Pro Juventute sensibilise les enfants à l'argent](#) →
- 20:32 [VIH: des organisations réclament plus de moyens pour lutter](#) →
- 18:16 [Rapport publié à Genève sur "l'arrêt des investissements explosifs"](#) →
- 17:48 [Une ONG montre la négligence des droits humains par les banques](#) →
- 17:18 [La Caisse de pensions plombe les comptes 2009 de Lausanne](#) →
- 17:16 [Les véhicules de la police genevoise ne sont pas équipés de GPS](#) →
- 17:09 [Personnes âgées délestées de plusieurs milliers de francs en Valais](#) →
- 16:58 [Plaintes contre deux évêchés pour n'avoir pas dénoncé des abus](#) →
- 16:43 [Gerhard Ulrich est acquitté de l'accusation de contrainte](#) →
- 16:33 [Economies d'énergie: Fribourg décidé à être un bon élève](#) →
- 16:04 [Prostitution: la nouvelle loi genevoise en vigueur le 1er mai](#) →
- 15:00 [Trafic: perturbation de trafic pour quatre ans au col du Simplon](#) →
- 14:03 [Mondial de football: les "violations" en Afrique du sud dénoncées](#) →

▪ **Newsletter**

Inscrivez-vous pour recevoir nos nouvelles

▪ **Abonnement**

Profitez de nos offres d'abonnement

▪ **Edition en ligne**

Lire les nouvelles depuis chez vous

▪ **Archives**

Consultez nos articles avec swissdox

▪ **Boutique**

Achetez des articles du Nouvelliste

▪ **Publicité**

Votre publicité sur [nouvelliste.ch](#) ou dans l'édition papier ?

[Plan du site](#) | [Groupe Rhône Media](#) | [Contact](#) | [Partenaires](#) | [Copyright](#)